مجلس المنافسة
ⵜⴰⵙⴷⴰⵡⵉⵜ ⵏ ⵓⵙⵎⵓⵜⵜⴰⵏ
CONSEIL DE LA CONCURRENCE
المملكة المغربية
ROYAUME DU MAROC

Communiqué du Conseil de la Concurrence relatif au projet de concentration économique concernant la prise de contrôle exclusif par la société « Netis Holding Ltd » de la société « Adiwatt Afrique SARL» et de sa filiale « Spadi 1 SARL AU »

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils sont modifiés et complétés, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2 -14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils sont modifiés et complétés.

Noms des entreprises et groupes concernées :

- L'acquéreur : « Netis Holding Ltd » ;
- La cible : « Adiwatt Afrique SARL » et sa filiale « Spadi 1 SARL AU ».

Nature de l'opération

- Acquisition du contrôle exclusif.

Secteurs économiques concernés

- Marché de l'électricité issue des sources d'énergies renouvelables ;
- Marché des systèmes photovoltaïques intégrés.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 22 décembre 2025.

مجلس المنافسة
ⵜⴰⵙⴷⴰⵡⵉⵜ ⵏ ⵓⵙⵎⵓⵜⵜⴰⵏ
CONSEIL DE LA CONCURRENCE
المملكة المغربية
ROYAUME DU MAROC

RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la concurrence a reçu la notification d'un projet de concentration économique concernant la prise du contrôle exclusif par la société « Netis Holding Ltd » de la société « Adiwatt Afrique SARL » et de sa filiale « Spadi 1 SARL AU », à travers l'acquisition de 70% de son capital social et des droits de vote y afférents.

« Netis Holding Ltd » est une compagnie privée limitée par actions de droit mauricien, enregistrée auprès du Corporate and Business Registration Department sous le numéro C154929 et dont le siège social est situé à Ocarian, Corporate Services Limited, 6th floor, Tower A, 1 Exchange Square, Wall Street, Ebene, 72209, Ile Maurice. Son activité principale est la prise de participations dans d'autres sociétés afin d'en assurer la gestion ou le contrôle.

« Adiwatt Afrique SARL » est une société à responsabilité limitée de droit marocain, immatriculée au Registre du Commerce de Casablanca sous le numéro 248527 et dont le siège social est situé au 1, rue Jbel Bani, Hay Essalam, CIL, Casablanca, Maroc. Son activité principale est la fourniture, l'installation et la maintenance de panneaux solaires.

« Spadi 1 SARL AU » est une société à responsabilité limitée à associé unique de droit marocain, immatriculée au Registre du Commerce de Tanger sous le numéro 138429 et dont le siège social est situé au bureau B-106, 1er étage, Centre d'affaires Nordami, lot 43 A, Zone Franche d'Exportation de Tanger, 90090, Tanger, Maroc. Son activité principale est la production d'énergie solaire.

Fait à Rabat, le 11 décembre 2025.